Le Secours aux lépreux (Canada) Inc. États financiers au 31 décembre 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats et soldes de fonds	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 13
Annexes	14
Renseignements supplémentaires	15



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de Le Secours aux lépreux (Canada) Inc. Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. Bureau 2000 Tour de la Banque Nationale 600, rue De La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Le Secours aux lépreux (Canada) Inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats et soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Membre de Grant Thornton International Ltd rcgt.com

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les

éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

 nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Montréal Le 20 juin 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique nº A131601

_

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc. Résultats et soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

			2023	2022
	-	Fonds de		
	Fonds	dotation		
	d'administration	Oswald		
	générale	Magniac	Total	Total
5 1 "	\$	\$	\$	\$
Produits	4.450.000		1 156 626	2 400 205
Apports (note 3)	1 156 626			2 498 395
Autres apports Produits nets de placements	4 695		4 695	1 019
(note 4)	320 347	21 916	342 263	(244 366)
,	1 481 668	21 916	1 503 584	2 255 048
Charges				
Campagnes de financement				
(annexe A)	54 169		54 169	67 173
Services aux donateurs	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			0
(annexe B)	70 240		70 240	76 101
Administration (annexe C)	100 216		100 216	108 276
Rendement versé sur les rentes				
de bienfaisance				1 890
Amortissement des				
immobilisations corporelles	588		588	1 124
	225 213		225 213	254 564
Excédent des produits par rapport			_	
aux charges avant contributions aux				
projets	1 256 455	21 916	1 278 371	2 000 484
Contributions aux projets	1 212 860	21 916	1 234 776	1 220 771
Excédent des produits par rapport				
aux charges	43 595	-	43 595	779 713
Soldes de fonds au début	6 380 828	815 683	7 196 511	6 416 798
Soldes de fonds à la fin	6 424 423	815 683	7 240 106	7 196 511

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc. Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	2023	2022
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	•	•
Excédent des produits par rapport aux charges Éléments hors caisse	43 595	779 713
Amortissement des immobilisations corporelles	588	1 124
Variation nette de la juste valeur de placements	(166 112)	382 723
	(121 929)	1 163 560
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	(13 761)	(30 045)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(135 690)	1 133 515
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT Placements Cession de placements	(1 549 459) 1 634 894	(1 891 778) 491 778
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	85 435	(1 400 000)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT Remboursements d'emprunts à long terme	(40 000)	
Diminution nette de l'encaisse	(90 255)	(266 485)
Encaisse au début	<u>832 573</u>	<u>1 099 058 </u>
Encaisse à la fin	742 318	832 573

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc. Situation financière

au 31 décembre 2023

			2023	2022
	Fonds	Fonds de		
	d'administration	dotation		
	générale	Oswald Magniac	Total	Tota
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Court terme	740 240		740 240	020 572
Encaisse Autres créances (note 5)	742 318 30 548		742 318 30 548	832 573 16 787
Sommes à recevoir du fonds	30 340		30 340	10 707
d'administration générale, sans				
intérêt		15 197		
	772 866	15 197	772 866	849 360
Long terme	772 000	10 107	112 000	010 000
Placements (note 6)	5 742 602	800 486	6 543 088	6 462 411
Immobilisations corporelles				
(note 7)	2 348		2 348	2 936
	6 517 816	815 683	7 318 302	7 314 707
PASSIF Court terme Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 8)	38 196		38 196	38 196
Dette à long terme (note 9)				40 000
Apports reportés (note 10) Sommes à payer au fonds de dotation Oswald Magniac, sans	40 000		40 000	40 000
intérêt	15 197			
	93 393		78 196	118 196
SOLDES DE FONDS	0.404.400		0.404.400	0.000.00
Non grevé d'affectations	6 424 423	045 002	6 424 423	6 380 828
Reçu à titre de dotations		815 683	815 683	815 683
	6 424 423	815 683	7 240 106	7 196 51
	6 517 816	815 683	7 318 302	7 314 707

Pour le conseil,

Administrateur Administrateur

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc. Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué et prorogé en vertu de l'article 211 de la *Loi canadienne sur les organisations* à but non lucratif, collecte des dons dans le but de verser des sommes d'argent à des organismes spécialisés dans le domaine des traitements de la lèpre, de la tuberculose et d'autres maladies infectieuses. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion.

Le fonds de dotation Oswald Magniac présente les ressources reçues à titre de dotations. Les produits nets de placements provenant de ce fonds doivent servir aux travaux des œuvres de charité et aider, par des actions médicales et sociales, les victimes de la lèpre, de la tuberculose et d'autres maladies infectieuses. Ce fonds ne doit pas utiliser plus de 10 % des produits pour les charges d'administration.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration générale au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds d'administration générale lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations par Oswald Magniac sont présentés comme des augmentations directes du solde du fonds de dotation Oswald Magniac.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc. Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts ainsi que la participation au revenu net des fonds communs de placement.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et aux passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations que l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Dans le cas des actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc. Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif, les taux annuels et la période qui suivent :

	r aux et période
Mobilier et équipement de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %
Améliorations locatives	2 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

3 - APPORTS

3-AFFORTS	2023	2022
	<u> </u>	\$
Legs de particuliers	390 819	1 663 717
Dons		
Particuliers	706 363	746 398
Organismes sans but lucratif	51 919	51 543
Sociétés	7 525	36 737
	765 807	834 678
	1 156 626	2 498 395
4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS	0000	0000
	2023	2022
Fonds d'administration générale	Ф	\$
Fonds d'administration générale Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts	60 294	57 433
Placements évalués à la juste valeur	00 20 1	07 100
Produits provenant de la participation au revenu net des fonds		
communs de placement	93 941	58 440
Variation nette de la juste valeur de placements	166 112	(382 723)
Fonds de dotation Oswald Magniac		
Placements évalués au coût après amortissement		
Produits d'intérêts	21 916	22 474
	342 263	(244 376)

Les produits nets de placements provenant du fonds de dotation Oswald Magniac sont de 21 916 \$ pour l'exercice (22 474 \$ en 2022). La totalité de ces produits nets de placements a été utilisée à des fins de contribution à des projets.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc. Notes complémentaires au 31 décembre 2023

5 - AUTRES CRÉANCES		
	2023	2022
	\$	\$
Intérêts courus à recevoir	28 931	9 806
Taxes à la consommation à recevoir	1 617	6 982
	30 548	16 788
6 - PLACEMENTS		
	2023	2022
Condo d'administration générale	\$	\$
Fonds d'administration générale Placements évalués au coût après amortissement		
Certificats de placement garanti, 1,1 % à 5,1 %, échéant à		
diverses dates jusqu'en décembre 2028	2 536 804	1 298 446
Épargne à terme portant intérêt	719 074	1 517 098
Placements évalués à la juste valeur		
Obligations municipales, 3,05 % à 3,25 % (3,05 % à 3,8 % au		
31 décembre 2022), échéant à diverses dates jusqu'en octobre 2027	418 777	796 071
Obligations provinciales, 2,05 % à 5,75 % (2,25 % à 5,75 % au	410 777	790 07 1
31 décembre 2022), échéant à diverses dates jusqu'en		
décembre 2051	292 989	271 334
Obligations de sociétés canadiennes, 1,1 % à 6,93 %, échéant à		
diverses dates jusqu'en septembre 2042	123 866	195 745
Fonds communs de placement	1 651 092	1 594 463
	5 742 602	5 673 157
Fonds de dotation Oswald Magniac		
Placements évalués au coût après amortissement		
Certificats de placement garanti, 1,15 % à 4,61 %, échéant à diverses dates jusqu'en décembre 2026	239 000	239 000
Placements évalués à la juste valeur	233 000	233 000
Obligations municipales, 2,95 % à 3,25 %, échéant à diverses		
dates jusqu'en octobre 2027	388 486	475 254
Obligations de sociétés canadiennes, 4,24 % à 5,15 % (3,19 %	4=0.000	75.000
au 31 décembre 2022), échéant en avril 2028	173 000	75 000
	800 486	789 254
	6 543 088	6 462 411

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc. Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
7 - IMMODILIGATIONS CONT CREELES			2023	2022
		Amortis-	Valeur	Valeur
		sement	comptable	comptable
	Coût	cumulé	nette	nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement de bureau	4 078	1 730	2 348	2 936
Équipement informatique Améliorations locatives	18 753 780	18 753 780		
Ameliorations locatives				
	23 611	21 263	2 348	2 936
8 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRE	S DETTES DE F	ONCTIONNE	MENT	
			2023	2022
			\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer			27 901	27 901
Charges sociales à payer – sommes à remet	tre à l'État		10 295	10 295
			38 196	38 196
,				
9 - DETTE À LONG TERME				
			2023	2022
- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			\$	\$
Emprunt, garanti par le gouvernement du Car	nada			40 000
Tranche échéant à moins de un an				40 000
			<u> </u>	-
10 - APPORTS REPORTÉS				
			2023	2022
			\$	\$
Solde au début			40 000	72 900
Montant constaté aux résultats				(32 900)
Solde à la fin			40 000	40 000

L'organisme s'est engagé à déposer en fiducie les rentes de bienfaisance reçues et à verser des rendements sur les rentes, à un taux pondéré de 7 % (3,6 % au 31 décembre 2022), jusqu'au décès du donateur.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc. Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

11 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en fonds communs de placement. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les obligations de sociétés canadiennes, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Certains fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les certificats de placement garanti, l'épargne à terme portant intérêt et les obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

De plus, les fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

12 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant en avril 2024, à verser une somme de 2 400 \$ pour des locaux. De plus, l'organisme s'est engagé, d'après un contrat de programme de gouvernance pour le service d'accompagnement pour la conformité à la loi 25 échéant en mai 2026, à verser une somme de 21 600 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 11 433 \$ en 2024, à 9 212 \$ en 2025 et à 3 355 \$ en 2026.

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc. Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

		ANNEXE A
	2023	2022
	\$	\$
CAMPAGNES DE FINANCEMENT		
Salaires et charges sociales	32 451	34 544
Affranchissement	16 656	16 997
Impression	4 155	10 216
Enveloppes	542	5 026
Promotion	365	390
	54 169	67 173
		ANNEXE B
	2023	2022
	\$	\$
SERVICES AUX DONATEURS	·	•
Salaires et charges sociales	58 667	62 450
Reçus, enveloppes et timbres	2 931	5 011
Informatique	5 414	4 562
Frais bancaires	3 228	4 078
	70 240	76 101
		ANNEXE C
	2023	2022
	<u> </u>	\$
ADMINISTRATION	•	Ψ
Salaires et charges sociales	46 013	48 980
Honoraires professionnels	28 346	25 894
Charges locatives	10 950	16 736
Frais de bureau	1 145	7 652
Téléphone	1 172	1 010
Taxes	11 698	7 175
Assurances	892	829
	100 216	108 276

Le Secours aux lépreux (Canada) Inc. Renseignements supplémentaires – contributions aux projets pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

(non audité)

	2023	2022
		\$
AFRIQUE		
Côte-d'Ivoire	40 015	40 015
Éthiopie	74 237	69 737
Guinée-Bissau	22 237	20 272
Madagascar	51 995	41 735
Mozambique	74 123	67 573
République démocratique du Congo	95 616 66 813	118 004 62 763
Sénégal Tchad	22 240	20 868
Tollau		
,	447 276	440 967
AMÉRIQUE		
Pérou	23 669	22 285
République dominicaine	154 378	137 762
	178 047	160 047
ASIE		
Bangladesh	62 174	97 629
Inde	161 574	167 634
Népal	110 241	
Sri Lanka		60 771
	333 989	326 034
AUTRES		
Coopération internationale	60 650	92 384
Éducation	9 554	9 376
Gestion des projets	71 622	67 356
Recherches	93 073	86 245
Projet IDEA	40 565	38 362
	275 464	293 723
	1 234 776	1 220 771